

# Commune de Suchy

## Demande d'autorisation municipale

avec affichage de la décision

N° 2024-06

Liste non exhaustive : mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires (d'une surface maximale de 32 m<sup>2</sup> intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas plus de 10 cm la couverture de celui-ci, excepté zone du Bourg) / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m<sup>2</sup> / construction de minime importance d'une surface inférieure à 12 m<sup>2</sup> au sol comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité et pour autant que ces ouvrages ne se situent pas en zone agricole.

### A. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : DIND Jean-Pierre & Gorete de Lourdes

Lieu-dit : .....

Adresse locale : Rte de Corcelles N° : 8

Téléphone : ..... Téléfax : .....

Parcelle n° : 681 N° ECA : PAS RENSEIGNÉ

Surface parcelle : 1230 m<sup>2</sup> Note architectural NRA : .....

Coordonnées nationales, selon CNS : ... 2535593 ... / ... 1174890 ...

Zone selon plan général d'affectation : zone village

### B. CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Atelier quatre cent un

Adresse : Rue d'Orbe 3 - 1400 YVERDON-LES-BAINS

Description de l'ouvrage : CREATION DE 5 PERGOLAS

Façades – matériaux : structure métallique

Toiture – matériaux : structure métallique ajourée (lamelles orientables)

Coût estimatif des travaux : Frs 40000

Abattage prévu d'arbres ou de haies : non  oui

**C. SIGNATURES ET ACCORDS**

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu : Yverdon-les-Bains ..... Date : 08 juillet 2024

Signature(s) : [Signature] ..... D. P. P. P.

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu : Yverdon-les-Bains ..... Date : 08 juillet 2024

Signature(s) : [Signature] .....

Accord des voisins directement touchés ou concernés :

Parcelle n°: 662, les mêmes ..... Signature(s): [Signature] D. P. P. P.

Parcelle n°: 106, les mêmes ..... Signature(s): [Signature] D. P. P. P.

Parcelle n°: 252, Cholly Jean-Daniel ..... Signature(s): [Signature]

Parcelle n°: 259, Michel Peter ..... Signature(s): [Signature]

Parcelle n°: ..... Signature(s): .....

Parcelle n°: ..... Signature(s): .....

*à remplir par la Commune*

**D. DECISION MUNICIPALE**

La Municipalité, dans sa séance du 29.07.2024, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours,

du 30.07.2024 ..... au 29.08.2024 .....



Le dossier complet peut être consulté au bureau communal

- Annexes : 2 x plan de situation (ou copie récente mise à jour) avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'ouvrage à construire
- 2 x plan de l'ouvrage avec indications (cotes, etc.) pour une bonne compréhension

.....  
.....  
.....